A) Salle du Jeu du Mail

Location aux associations appaméenne :	2022
Salle Vide (jauge jusqu'à 700 personnes)	525,00€
Configuration Gradin (300pl)	315,00€
Jour supplémentaire (montage, démontage)	53,00€

Location autres structures	2022
Salle Vide (jauge jusqu'à 700 personnes)	788,00€
Configuration Gradin (300pl)	441,00€
Jour supplémentaire (montage, démontage)	63,00€

Dans le cadre de la location et de la mise à disposition de la salle, refacturation au frais réels de toutes les prestations liées à la sécurité de l'évènement organisé (SSIAP, APS, etc...)

- Forfait nettoyage : 160 € (applicable selon l'état de la salle à l'issue de la manifestation)
- Majoration par jour pour le chauffage du 1er octobre au 15 mai de 75€

B) Salle des Capelles, Salle de Trémège (1), Salle Espalioux, Salle Aglaë Moyne :

DEMANDEUR :	Unité	OCCUPATION	EQUIPEMENT (Paréquipement supplémentaire) *	CAUTION	CHAUFFAGE (du 1er/10 au 15/05)
Association appaméenne	Jours	0,00€	0,00€	160,00€	0,00€
Association extérieure	Jours	160,00€	5,30 €	160,00€	21,00€
	Week-end	270,00€	5,30 €	160,00€	21,00€
Association partenaire de la ville (sous convention)	Jours	0,00€	0,00€	160,00€	0,00€
Association reconnue d'utilité publique et œuvres de charité	Jours	0,00€	0,00€	160,00€	0,00€
Drafacional (outronico cosiété)	Jours	160,00€	5,30 €	160,00€	21,00€
Professionnel (entreprise, société)	Week-end	270,00€	5,30 €	160,00€	21,00€
Institution publique	Jours	0,00€	0,00€	160,00€	0,00€
Parti politique, syndicat de travailleurs	Jours	0,00€	0,00€	160,00€	0,00€
Pénalité en cas de non-nettoyage et rangement	Location	160,00€			

^{*}équipement supplémentaire : chaque salle dispose d'équipements spécifiques dont les mises à disposition sont incluses au tarif de location. Les demandes d'apport d'équipements supplémentaires seront quant à elles assujetties à un complément de tarif.

C) Salles de quartiers

Salles du Foulon « A, B, C, D, E » et « Foul'Titude »

DEMANDEUR :	Unité	OCCUPATION	EQUIPEMENT (Par équipement supplémentaire)*	CAUTION	CHAUFFAGE (du 1er/10 au 15/05)
Association appaméenne	Jours	0,00€	0,00€	150 €	0,00€
Association partenaire de la ville (sous convention)	Jours	0,00€	0,00€	150 €	0,00€
Association reconnue d'utilité publique et œuvres de charité	Week-end	0,00€	0,00€	150 €	0,00€
Institution publique	Jours	0,00€	0,00€	150€	0,00€
Association extérieure	Jours	160,00€	5,30€	160€	21,00€

D) Maison de Services au Public - Salles de réunion 1, 2, 3

DEMANDEUR	Unité	OCCUPATION	EQUIPEMENT (Par équipement supplémentaire) *
Association appaméenne	jours	0,00€	0,00€
Association partenaire de la ville (sous convention)	jours	0,00€	0,00 €
Association reconnue d'utilité publique et œuvres de charité	jours	0,00€	0,00 €
Institution publique	jours	0,00 €	0,00 €
Association extérieure, Professionnel (entreprise,	heure	8,40 €	5,30 €
société) et Organisme de formation	jours	63,00 €	5,30 €

E) Maison des Associations

DEMANDEUR	Unité	OCCUPATION / Journée	OCCUPATION / Longue durée	BUREAU ou COWORKING / Annuel	(Par équipement supplémentaire et	CARTE COPIEUR
Association appaméenne	an	0,00€	53,00€	53,00€	0,00€	1,10€
	mois	0,00€	5,30 €	-	0,00€	1,10€
Association extérieure, Professionnel (entreprise, société) et Organisme de formation	an	Cf Grille	210,00€	Sans objet	5,30 €	1,10 €
Association extérieure, Professionnel (entreprise, société) et Organisme de formation	mois	Cf Grille	21,00€	Sans objet	5,30 €	1,10 €
Association partenaire de la ville (sous convention)	an	0,00€	53,00€	50,00€	0,00€	1,10 €
Association reconnue d'utilité publique et œuvres de charité	mois	0,00€	0,00€	Sans objet	0,00€	1,10 €
Institution publique	mois	0,00€	0,00€	Sans objet	0,00€	1,10 €

Détail

de la grille tarifaire :

* Tarifs « associations appaméennes et partenaires de la ville »

- ⇒ **Gratuité** pour les réservations ponctuelles et équipements : Salle 1, salle 2, salle 3, salle 4, salle 5, salle 6, salle de coworking, salle libre-accès
- ⇒ Forfait « Bureau / Coworking» (conventions d'occupation / associations résidentes) : 53 € / an (du 1^{er} septembre au 31 août)
- ⇒ Forfait « Activités » (conventions mensuelles ou annuelles établies sur un planning d'occupation / permanences, activités diverses respectant le cadre du règlement intérieur) : 53 € / an ou 5.30 € / le mois

*Tarifs « association extérieure »

⇒ Tarification horaire des réservations :

Tarifs « association extérieure »

Tarification horaire des réservations :	heure	jours
• Salle 1 et 2 :	10,50€	74,00 €
• Salle 3 et 4 :	8,40 €	63,00€
● Salle 5 à 6 :	5,30€	53,00 €

- **Supplément Equipements**: 5,30 € / jour et par équipement (*vidéo, sono*)
- ⇒ Forfait « Activités » (conventions d'occupation mensuelles ou annuelles établies sur un planning d'occupation / activités diverses à destination des adhérents de l'association et respectant le cadre du règlement intérieur) : 210 € / an ou 21 € /le mois.

Tarification horaire des réservations :	heure	Jours
● Salle 1 et 2 :	12,60 €	84,00€
● Salle 3 et 4 :	10,50€	74,00 €
● Salle 5 à 6 :	7,40 €	53,00€

Supplément Equipements : 5,30 € / jour et par équipement (vidéo, sono)

F) Salle Fernan

DEMANDEUR:	Unité		OCCUPATION week-end	CAUTION	CHAUFFAGE (du 1er/10 au 15/05)
Associations partenaires de la ville dans le cadre des Balades Culturelles (sous convention)	jours/WE	0,00€	0,00€	265,00€	90,00€
Ecoles Primaires de Pamiers	jours	0,00€	-	265,00€	90,00€
Collèges et Lycées	jours	189,00€	-	265,00€	90,00€
Association appaméenne	jours/WE	189,00€	315,00€	265,00€	90,00€
Association extérieure	jours/WE	378,00 €	714,00€	265,00€	90,00€
Particulier appaméen	jours/WE	336,00 €	567,00€	265,00€	90,00€
Particulier extérieur	jours/WE	546,00€	987,00€	265,00€	90,00€
Institution publique	jours/WE	273,00 €	525,00€	265,00€	90,00€
Professionnel (entreprise, société) appaméen	jours/WE	378,00 €	714,00€	265,00€	90,00€
Professionnel (entreprise, société) extérieur	jours/WE	683,00€	1 260,00 €	265,00€	90,00€

Détail de la grille tarifaire :

Dans le cadre de la location et de la mise à disposition de la salle : l'usager, l'association ou le professionnel devront présenter avant le mise à disposition de la salle un justificatif d'engagement concernant la prestation liée à la sécurité de l'évènement organisé (SSIAP, CQP APS, etc....)

Forfait chauffage: 90 € / jour (du 1^{er} octobre au 15 mai)
Pénalité en cas de non-nettoyage et rangement: 160€

G) Salle « Le Club »

DEMANDEUR :	Unité	OCCUPATION par jours du lundi au jeudi	OCCUPATION week-end	CAUTION	CHAUFFAGE et CLIMATISATION
Associations partenaires de la ville	jours/WE	0,00€	0,00€	160,00€	65,00€
Ecoles Primaires de Pamiers	jours	0,00€	-	160,00€	65,00€
Collèges et Lycées	jours	126,00€	-	160,00€	65,00€
Association appaméenne	jours/WE	126,00€	189,00€	160,00€	65,00€
Association extérieure	jours/WE	252,00 €	420,00€	160,00€	65,00€
Particulier appaméen	jours/WE	210,00€	315,00€	160,00€	65,00€
Particulier extérieur	jours/WE	410,00 €	630,00€	160,00€	65,00€
Institution publique	jours/WE	231,00 €	441,00€	160,00€	65,00€
Professionnel (entreprise, société) appaméen	jours/WE	284,00 €	525,00€	160,00€	65,00€
Professionnel (entreprise, société) extérieur	jours/WE	483,00€	861,00€	160,00€	65,00€

Détail de la grille tarifaire :

Dans le cadre de la location et de la mise à disposition de la salle : l'usager, l'association ou le professionnel devront présenter avant la mise à disposition de la salle un justificatif d'engagement concernant la prestation liée à la sécurité de l'évènement organisé (SSIAP, CQP APS, etc.)

Forfait chauffage et climatisation : 65€ / jour (du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours)

Pénalité en cas de non-nettoyage et rangement : 160€